



Les quatrièmes Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne

Paris - 22-23 octobre 2015
Institut du monde arabe (IMA)

Programme





Les quatrièmes Assises de la
coopération décentralisée
franco-palestinienne

Informations pratiques



1, rue des Fossés-Saint-Bernard Place Mohammed-V 75005 Paris

Méto

Jussieu, ligne 7
550 mètres, 7 minutes

Empruntez la sortie N°1, puis la rue Linné et la rue Jussieu. Puis sur votre droite, regagnez la rue des Fossés Saint-Bernard. Au bout de cette rue, avant le carrefour, se trouve la place de l'IMA.

Cardinal Lemoine, ligne 10

550 mètres, 6 minutes

Empruntez la sortie N°2, dirigez-vous à quelques mètres sur la rue du Cardinal Lemoine, puis au croisement à droite la rue Jussieu, puis à gauche, la rue des Fossés Saint-Bernard. A votre droite se trouve la place de l'IMA.

Bus

24, 63, 67, 86, 87, 89

L'ensemble des arrêts «Institut du Monde Arabe» (63, 67, 86, 87, 89), «Saint-Germain Cardinal Lemoine» (24, 63, 86, 87) «Université Paris 6» (24, 63, 89) sont à moins de 100 mètres de l'IMA. Le franchissement d'une rue au maximum est nécessaire.

Taxis

Station Tournelle - Quai de la Tournelle -
Tel: 01 43 25 92 99

Parking public

Maubert-Saint-Germain
39, bd Saint-Germain 75005

Public handicapé

Deux fauteuils roulants sont mis à disposition à l'accueil.

Les chiens guides d'aveugles sont acceptés dans l'établissement.

Attention, aucune station de métro dans les environs de l'IMA n'est accessible UFR (Usagers Fauteuils Roulants). La RATP a mis en place un service pour répondre aux besoins individuels des voyageurs. Contactez le 3246. Vous pouvez également consulter infomobi.com (ou 0810646464), service de renseignements sur les transports pour les personnes en situation de handicap.

Seul l'arrêt «Institut du Monde Arabe» du Bus 67 en direction «Stade Charléty» n'est pas accessible aux UFR.





Les quatrième Assises de la
coopération décentralisée
franco-palestinienne

Mot du président du RCDP



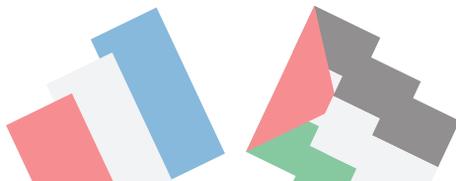
Pour la quatrième fois, le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine - Cités Unies France (RCDP) et notre partenaire palestinien (Association des collectivités locales palestiniennes - APLA), nous allons organiser les Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne. Avec le soutien du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, nous ferons le point sur l'état de la coopération entre les collectivités locales de nos deux pays.

Alors que la France s'est engagée à relancer un «processus de paix» qui n'est plus que l'ombre de lui même, que le Proche-Orient dans son ensemble sombre dans une tragédie sans précédent, la question palestinienne donne le sentiment d'être devenue un objet politique secondaire, voire mineur. C'est une erreur.

La résolution politique de ce conflit, qui dure depuis des décennies, serait une évolution positive très importante dans une région profondément déstabilisée en partie par des interventions occidentales inconsidérées et irresponsables.

Il nous faut donc maintenir notre action, notre présence et nos coopérations, toujours réalisées au profit des populations et portées par notre volonté, en dépit de tout, d'affirmer la nécessaire fraternité entre les peuples.

Claude Nicolet
Conseiller régional
du Nord - Pas-de-Calais





Les quatrièmes Assises de la
coopération décentralisée
franco-palestinienne

Mot du président de l'APLA

Une opportunité unique en vue de créer des partenariats internationaux : la coopération décentralisée franco-palestinienne



Les collectivités locales palestiniennes accordent une grande importance à la création de partenariats internationaux. Ils ont pour but de faire connaître la réalité que vivent les palestiniens et les défis que rencontrent les collectivités locales sous occupation israélienne. La coopération donne l'occasion aux responsables politiques français comme européens de mieux connaître les obstacles auxquels se heurtent les collectivités et les citoyens palestiniens.

Les partenariats existants et ceux qui pourront être construits, notamment dans les domaines de la santé, de la culture, du patrimoine et du renforcement des capacités institutionnelles, sont une chance et un atout importants pour nos collectivités et nos citoyens.

De plus les partenariats entre les collectivités françaises et palestiniennes sont la preuve certaine de l'amitié entre nos deux peuples et de la solidarité internationale envers la Palestine.

Mousa Hadid
Maire de Ramallah





PREMIER JOUR - 22 OCTOBRE 2015

13h00

Accueil et inscription

14h00

Séance d'ouverture

Introduction et animation : **Bertrand Gallet**, Directeur général de Cités Unies France

Intervenants :

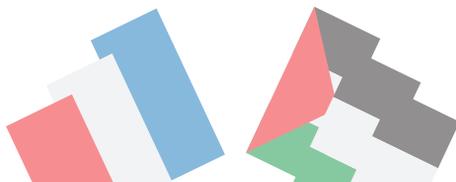
- Accueil par **Aurélien Lechevallier**, Conseiller diplomatique de Madame la Maire de Paris, Anne Hidalgo
 - **Hussain Alaraj**, Ministre palestinien des Collectivités locales
 - **David Cvach**, Conseiller Afrique du Nord, Moyen-Orient à la Présidence de la République
 - **Bertrand Fort**, Délégué pour l'Action extérieure des collectivités territoriales, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
 - **Mousa Hadid**, Président de l'APLA, Maire de Ramallah
 - **Claude Nicolet**, Président du RCDP, Conseiller régional du Nord - Pas-de-Calais
-

15h00

Séance plénière I : L'Etat de Palestine : quel avenir?

22 ans après les accords d'Oslo, un an après la guerre de Gaza, la création d'un État palestinien est-elle encore envisageable ? Poursuite de la colonisation, gouvernement israélien glissant à l'extrême-droite, impuissance volontaire de la communauté internationale sont autant de facteurs conduisant au pessimisme. Que faire face au blocage actuel ? Que peut faire l'Autorité Nationale Palestinienne pour rompre le statu quo ? Que peuvent faire la France, l'Europe, les opinions publiques, les collectivités locales ?

Introduction et animation : **Pascal Boniface**, Directeur de l'IRIS





Intervenants :

- **Abaher El Saka**, Sociologue, Université de Bir Zeit
- **Fadi Kattan**, Analyste politique et expert en tourisme
- **Sylvain Cypel**, ancien Rédacteur en chef au Monde et ancien Directeur de la rédaction de Courrier international
- **Jean-Paul Chagnollaud**, Professeur émérite des universités et Directeur de l'iReMMO
- **René Backmann**, Chroniqueur de politique internationale à Mediapart

17h00

Pause café

17h15

Séance Plénière II : La coopération décentralisée : outil contre la fragmentation du territoire palestinien

L'occupation de la Palestine par l'armée israélienne est la première cause de la fragmentation des territoires palestiniens. La non continuité du territoire empêche la création d'un Etat palestinien viable sur les frontières de 1967 et la consolidation des autorités locales. Le clivage territorial en quatre unités discontinues est lui même aggravé par l'existence d'une dizaine de statuts territoriaux différents.

Le Sommet intergouvernemental franco-palestinien du 10 septembre 2015 a reconnu la coopération décentralisée comme partie intégrante du partenariat entre la France et la Palestine. Comment bien se servir de cet outil pour réagir contre la fragmentation territoriale imposée en Palestine ? Faut-il la prioriser sur les territoires les plus difficilement accessibles tels que Gaza, la Zone C ou Jérusalem Est ?

Existe-t-il une spécificité de mise en œuvre des projets sur le territoire pales-





tinien pour mailler les zones A, B et C ? Comment travailler avec les collectivités locales, notamment les plus petites, pour conforter l'impact des projets sur l'ensemble du territoire ?

Introduction et animation : **Olivier Donnet**, Conseiller technique « gouvernement local », Coopération technique Belge à Ramallah

Intervenants :

- **Jacques Fontaine**, Maître de Conférence honoraire de géographie
- **Bashir Barghouthi**, Conseiller du Ministre palestinien des collectivités locales
- **Véronique Moreira**, Vice-présidente à la coopération solidaire de la Région Rhône-Alpes
- **Shaher Eshtieh**, Maire de la Commune de Salfit

19h00

Projection du documentaire « Les 18 fugitives »

Un Film de **Amer Shomali** et **Paul Cowan**

Ecrit par **Paul Cowan**

Produit par : Intuitive Pictures, l'ONF, Bellota Films, Dar Films

Avec la participation de Radio-Canada et Arte France

Dans certains coins du monde, il n'y a rien de plus anodin que de posséder une ou plusieurs vaches. Dans d'autres, les implications sont bien différentes. En 1987, dans le petit village de Beit Sahour, par exemple, avoir des vaches a pu signifier, pour les occupés palestiniens, avoir la mainmise sur leurs propres moyens de subsistance, ne plus dépendre de la production israélienne pour fonctionner. C'est cette histoire de résistance pacifique organisée de l'inté-





rieur, et qui mènera à une autre forme de désobéissance civile – la grève des impôts – durant la première Intifada, qu'évoque l'intelligent « Les 18 fugitives ». En mêlant avec beaucoup d'ingéniosité et de tendresse souvenirs, archives et animation, Paul Cowan et Amer Shomali reviennent sur cette histoire aussi fondatrice qu'extraordinaire.

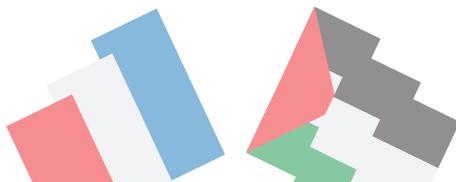
20h30

Départ des participants de l'IMA vers l'UNESCO

21h00

Diner officiel à l'UNESCO

En présence de **S.E.M. Elias Sanbar**, Ambassadeur de Palestine auprès de l'UNESCO et de **S.E.M. Philippe Lalliot**, Ambassadeur de France auprès de l'UNESCO





DEUXIEME JOUR - 23 OCTOBRE 2015

8h30

Accueil café

9h00

Séance plénière I : Le renforcement des institutions locales palestiniennes

Face à la fragmentation de ses territoires liée à l'occupation israélienne, l'Autorité Palestinienne a engagé depuis 2010 un programme de réforme territoriale visant à renforcer les pouvoirs publics locaux. Cette table-ronde vise à comprendre les enjeux pour les acteurs locaux de cette réforme territoriale, dont l'un des axes clefs est l'incitation au rapprochement intercommunal. Il s'agira de comprendre comment la coopération décentralisée peut accompagner et compléter ce programme de renforcement des institutions locales, que ce soit via des actions de renforcement institutionnel (partage d'expériences de gouvernance locale) ou des projets d'appui aux services publics locaux (eau, assainissement, etc.). Mais il s'agira aussi de montrer que les collectivités locales ne servent pas seulement à fournir des services publics techniques, mais aussi à renforcer le lien social et à développer la démocratie locale.

Introduction et animation : **Claude Reznik**, Adjoint au Maire de Montreuil, délégué à la Coopération, aux Solidarités internationales et aux Populations migrantes
Intervenants :

- **Dr. Aude Signoles**, Maître de conférences à Sciences Po Aix-en-Provence
- **Dr. Hussain Alaraj**, Ministre palestinien des Collectivités locales
- **Olivier Donnet**, Conseiller technique « gouvernement local », Coopération technique Belge à Ramallah
- **Ramadan Abusafia**, Maire de Beit Sira
- **Alain Desmarest**, Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, chargé de la Coopération décentralisée, des Relations et solidarités internationales, de l'Action en faveur de la paix





11h00

Pause café

11h15

Séance plénière II : Le développement économique durable en Palestine

Les partenariats de coopération décentralisée entre la France et les Territoires palestiniens sont dynamiques tant en nombre, avec près d'une centaine de partenariats mis en œuvre localement en 2015, qu'en volume financier, avec 1.5 million d'euros mobilisés en 2013 par les collectivités françaises intervenant dans la zone. Bien que cette coopération décentralisée soit décrite comme un vecteur majeur des rapports économiques et de solidarité entre la France et les Territoires Palestiniens, les échanges économiques bilatéraux restent très modestes et déséquilibrés.

Il convient donc de s'interroger sur le rôle et l'impact des partenariats de coopération décentralisée dans les échanges économiques bilatéraux, ainsi qu'en soutien au développement économique durable des Territoires palestiniens. Quelles potentialités et quels enjeux pour les collectivités et les entreprises françaises et palestiniennes ? Quel est l'impact économique véritable des actions de coopération décentralisée développées avec les Territoires palestiniens ? Comment la coopération décentralisée favorise-t-elle le développement économique durable dans les Territoires palestiniens ?

Introduction et animation : **Marie-Pierre Bresson**, Adjointe au Maire, Ville de Lille
Intervenants :

- **Jumana Alyahya**, Conseillère économique au sein de la Mission de Palestine en France
- **Mathieu Etourneau**, Chargé de mission Proche et Moyen-Orient et ville durable, Medef international
- **Amal Daraghme Masri**, Editeur en Chef Middle-East Business Magazine et Ecomag Magazine, Conseiller à la Municipalité d'Al-Bireh





- **Christian Schaeffer**, Directeur formation et évaluation au sein de l'Institut National de l'Énergie Solaire (INES), programme développé avec la Région Rhône-Alpes
- **Corinne Dubois**, Directrice de la société Meteolien
- **Rémi Sthal**, Conseiller municipal délégué à la coopération décentralisée de Besançon
- **Nedal Jabari**, Conseiller économique, Gouvernorat d'Hebron, avec le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Ayman Al-Shakaa**, Référent de la coopération Lille-Naplouse, Directeur du centre social de la vieille ville de Naplouse et **Benoît Poncelet**, Directeur du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Nord

13h30

Déjeuner

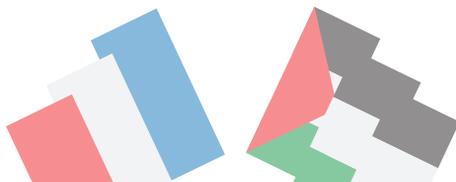
14h45

**Séance plénière III :
Renforcer la citoyenneté par la
coopération ; travailler avec le milieu
associatif et la société civile en France
et en Palestine**

La coopération décentralisée n'est pas que l'affaire du pouvoir public, il n'y aurait de coopération décentralisée efficace sans la participation active de la société civile dans toutes ses catégories et formes d'organisation, et notamment les associations.

Quelle est la plus-value d'une participation citoyenne active? Quel rôle spécifique pour les associations et les citoyens dans les partenariats de collectivités locales? Quelles compétences, expertises peuvent-ils mobiliser autour de projets partagés ?

Introduction et animation : **Jacques Bourgoin**, Maire honoraire de Gennevilliers et Vice-Président du RCDP





Intervenants :

- **Gérard Allard**, Maire de Rezé
- **Adel Salah**, Maire d'Abu Dis
- **Jean-Jacques Beaussou**, Délégué pour les relations avec la société civile et les partenariats, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
- **Hassan Hmani**, Adjoint au maire de Nanterre
- **Mousa Al Shaer**, Maire d'Aizaria
- **Pierre Leparoux**, Association France Palestine Solidarité

16h15

Séance plénière IV : La coopération avec Jérusalem-Est

« Capitale unique et indivisible » pour Israël, territoire annexé et occupé pour la communauté internationale, capitale de la Palestine pourtant coupée par le mur et inaccessible pour les autorités palestiniennes, Jérusalem est au cœur des tensions au Proche-Orient. C'est donc un signal politique fort que la Région Île-de-France a lancé en s'engageant en 2012 dans une coopération décentralisée avec le Gouvernorat de Jérusalem, autorité palestinienne déconcentrée s'étendant de la ligne verte à l'ouest jusqu'à la mer morte à l'est.

En application des accords d'Oslo, l'Autorité Palestinienne n'est pas autorisée à développer des politiques publiques sur le territoire de Jérusalem-Est, plaçant les Palestiniens de ces territoires dans une situation critique, tant d'un point de vue économique et social que sanitaire, malgré la mobilisation de la société civile palestinienne.

Comment dans ce contexte améliorer les conditions de vie des Palestiniens de Jérusalem-Est ? Comment peut-on mener à bien une coopération face aux énormes contraintes du territoire ? De quelle manière renforcer les compétences des autorités locales palestiniennes, et celles des ONG palestiniennes, qui sont les seules aujourd'hui à pouvoir intervenir dans les limites de la municipalité de Jérusalem ? Autant de questions auxquelles cette table





ronde tentera de répondre à travers des interventions des acteurs de la coopération décentralisée – Gouvernorat de Jérusalem et Région Île-de-France – mais aussi du Consulat Général de France à Jérusalem et de la Délégation de l'Union européenne.

Introduction et animation : **Jacques Picard**, Conseiller régional Île-de-France
Intervenants :

- **Roberto Romero**, Vice-Président du Conseil régional d'Île-de-France
- **Mohamad Halaseh**, Directeur de cabinet, Gouvernorat de Jérusalem
- **Hervé Magro**, Consul Général de France à Jérusalem
- **Clément Ortega Pelletier**, Conseiller régional d'Île-de-France
- **Adel Hakim**, Gérant du Théâtre des quartiers d'Ivry

17h45

Séance de clôture

Introduction et animation : **Bertrand Gallet**, Directeur général de Cités Unies France
Intervenants :

- **Hael Al Fahoum**, Ambassadeur de Palestine en France
- **Nicolas Galey**, Ambassadeur délégué interministériel à la Méditerranée, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
- **Claude Nicolet**, Président RCDP
- **Bea Diallo**, Echevin de la commune d'Ixelles (Bruxelles) et **Serge Hustache**, Député-Président du collège provincial de Hainaut, Réseau des autorités locales belges pour la Palestine
- **Patrick Le Hyaric**, Président de l'Association de jumelage des camps de réfugiés palestiniens et des villes françaises

A partir de 18h30 :

**Visite libre de l'exposition OSIRIS,
Institut du Monde Arabe (sur invitation)**

